

COMMUNIQUÉ

Unisanté s'engage en faveur de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes

La direction d'Unisanté a pris de nombreuses mesures concrètes pour donner à chacune et à chacun les mêmes opportunités de se développer professionnellement.

Constitué le 1^{er} janvier 2019, le Centre universitaire de médecine générale et santé publique (Unisanté) s'engage pour la mixité professionnelle et la promotion des carrières féminines. Ainsi, sur le plan académique, la majorité des nominations à la fonction de professeur·e·s a concerné des femmes, avec 4 nominations féminines sur 7 pour la période 2017 - 2019. Par ailleurs, la direction d'Unisanté (anciennement Policlinique médicale universitaire) a pris, dès 2017, des mesures concrètes avec l'ambition de donner à chacune et à chacun des occasions équivalentes d'évoluer, de progresser en termes de carrière et de parvenir à concilier activité professionnelle et vie privée.

Respect de l'égalité salariale et valorisation du temps consacré à l'éducation des enfants

Au cœur des revendications des personnes engagées pour l'égalité figurent les écarts salariaux, encore importants en Suisse, puisqu'ils peuvent atteindre un taux de 20%. L'une des premières actions entreprises par la direction à l'époque de la Policlinique médicale universitaire, en 2017 a donc porté sur la vérification de cette question. Réalisée grâce à un outil développé pour le Bureau fédéral de l'égalité, une enquête interne a démontré que le principe d'égalité salariale au sens strict entre les femmes et les hommes est respecté au sein de l'institution.

Depuis lors, plusieurs autres mesures ont été introduites :

- Pour les personnes nouvellement engagées, les années consacrées à l'éducation des enfants sont valorisées lors de la fixation des salaires, selon le principe de l'expérience exploitable du système de rémunération DECFO SYSREM (Canton de Vaud).
- Tous les postes prévus à 100% sont mis au concours à un taux d'activité compris entre 80 et 100%.
- Les comités de sélection pour tous les recrutements doivent compter des personnes des deux sexes.
- Les postes à 100% sont ouverts au jobsharing.

Temps partiels masculins

La direction d'Unisanté est également attentive à organiser le travail de façon à faciliter la conciliation entre les activités professionnelles et la sphère privée. Ainsi, elle a mis en place une politique favorable aux temps partiels, et cela pour les hommes aussi bien que pour les femmes : sur l'ensemble du personnel, Unisanté compte 60% de personnes à temps partiel, dont 65% sont des femmes et 45% des hommes.

Par ailleurs, les collaboratrices et collaborateurs ont aussi la possibilité de faire du télétravail. Le personnel a accès à un dispositif d'annualisation du temps de travail ainsi qu'à une organisation du temps flexibilisée dans les limites de l'accueil des patient·e·s et du service aux client·e·s. En outre, une grande attention est portée pour faciliter l'accompagnement des proches qui en ont besoin et un système de garde des enfants malades a été mis sur pied.

Enfin, l'institution a organisé, pour l'ensemble de son personnel, des ateliers de sensibilisation à la thématique de la mixité en entreprise et une formation axée sur le développement de leur carrière professionnelle a également été proposée aux collaboratrices.

Convaincue de l'importance des femmes dans le monde du travail, la direction d'Unisanté prend à cœur une démarche qu'elle estime favorable au bien-être de l'ensemble de son personnel et, par conséquent, au bon développement de l'institution elle-même.

Informations complémentaires :

Prof. Jacques Cornuz, directeur général, Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Unisanté.
Tél : 021 314 47 32, Mail : jacques.cornuz@hospvd.ch

M. Marc Hermant, directeur des ressources humaines, Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Unisanté.
Tél : 021 314 60 70. Mail : marc.hermant@hospvd.ch